



LES COLLECTIVITÉS FACE AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale a invité les élus du département à un colloque ayant pour objet l'obligation de veiller sur la sécurité et la santé de leurs agents. Ils étaient une centaine à participer à cette journée et s'informer sur la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels. Les enjeux de cette politique sont humains, sociaux, financiers, organisationnels et juridiques. Pour accompagner les collectivités dans leur démarche, le Centre de gestion met à leur disposition l'équipe pluridisciplinaire de son Pôle santé et sécurité au travail. Elle assure des missions de prévention individuelle : visite de recrutement, surveillance médicale périodique, étude de poste, formation. Ce service facultatif permet l'amélioration de la qualité du management et l'entrée de la culture sécurité dans les collectivités. À ce jour 4 600 agents en bénéficient.

« Politique de prévention - Responsabilités des élus »



Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités en matière de prévention des risques professionnels, le Pôle Santé et Sécurité du Centre Départemental de Gestion de Tarn et Garonne a organisé le 2 Octobre dernier une journée d'information sur le thème « Politique de prévention - Responsabilités des élus ».

Soutenue par le Fonds National de Prévention de la CNRACL, la Mutuelle Natio-



nale Territoriale et l'Association des Maires de Tarn et Garonne, cette journée a regroupé une centaine de participants, élus territoriaux et responsables de l'encadrement du personnel.

Ce fut l'occasion pour le Centre de Gestion de rappeler que même si elle est souvent considérée comme « une obligation » par les em-

ployeurs, la prévention des risques professionnels constitue un enjeu majeur pour les collectivités de plus en plus souvent confrontées à des problèmes de maladie professionnelle, d'accident du travail ou de reclassement d'agents devenus inaptes à leurs fonctions.

Les élus locaux ont ainsi pu être sensibilisés à l'éventail

des responsabilités pesant sur leurs épaules en matière de santé et de sécurité travail et se sont vu présenter une panoplie d'outils et de méthodes qui leur permettront de mieux appréhender et maîtriser les risques professionnels dans la gestion quotidienne de leur personnel.